

Fabrique d'église - Notre-Dame au Sablon (Bruxelles) - Compte 2018

Rapport enrichi reprenant les articles propres à l'établissement

Siège social:

Rue Rodenbroek 6

1000 Bruxelles (☒ adresse de correspondance)

Ville de Bruxelles

Archidiocèse de Malines-Bruxelles

Rég. Bruxelles-Capitale / Brussels Hoofdst. Gewest

Le président

Daniel van Steenberghe

Rue Gachard 55

1050 Ixelles

02 647 95 39

Daniel.vanSteenberghe@skynet.be

Le secrétaire

Andrea Grisilla

Rue de Florence 23

1050 Ixelles

andreagrisilla@yahoo.it

Le trésorier

Xavier de Brouchoven de Bergeyck

Place du Petit Sablon 11

1000 Bruxelles

0470 60 91 11

xavier.debergeyck@kbc.be

Le présent compte incorpore:

Pour le budget 2018

- Le budget 2018 arrêté par le conseil de fabrique le 07/12/2017 et approuvé par la Région le 14/09/2018.

Le compte annuel 2017 arrêté par le conseil de fabrique le 07/03/2018




Suivi du compte:

- Décision du conseil de fabrique:
- Transmis à la Région et à l'Archidiocèse de Malines-Bruxelles:
- Reçu à la Région:
- Reçu à l'Archidiocèse de Malines-Bruxelles:
- Décision de l'Archidiocèse de Malines-Bruxelles:
- Décision de la Région:

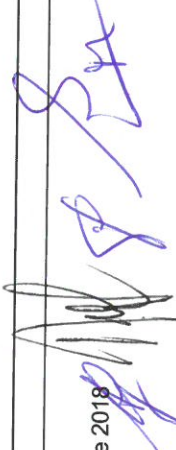
religiosoft

Observations et explications

Néant

	Budget 2018	Compte 2018	Montants rectifiés par l'Archévêché	Montants rectifiés par la Région
RECETTES				
CHAPITRE I. RECETTES ORDINAIRES	113.086,65	145.959,31		
R01. Loyers de maisons	56.809,92	83.895,84		
R02. Fermages de biens en argent				
R03. Fermages de biens en nature, évaluation en argent				
R04. Rentes foncières en argent				
R05. Rentes en nature, évaluation en argent				
R06. Revenus des fondations, rentes	9,92	9,92		
R07. Revenus des fondations, fermages et maisons				
R08. Intérêts de fonds placés sur hypothèque				
R09. Intérêts en rentes sur l'État				
R10. Intérêts à la Caisse d'Épargne				
R11. Intérêts des fonds placés en d'autres valeurs	150,00			
R12. Coupes de bois				
R13. Produits du cimetière, vente d'herbes, etc.				
R14. Produits des chaises, bancs, tribunes				
R15. Produits des troncs, quêtes, oblations	45.000,00	57.648,92		
R16. Droits de la fabrique dans les inhumations, les services funèbres et les mariages	150,00			
R17. Supplément de la commune pour les frais ordinaires du culte				
R18. Autres recettes ordinaires				
R18A. Quote-part des travailleurs dans cotisations ONSS				
R18B. Précompte professionnel retenu à la source				
R18C. Divers (recettes ordinaires)	5.000,00	11.410,00		
R18C.a. Location concerts	5.000,00	11.000,00		
R18C.b. Location locaux Eglise		410,00		
R18D. Divers (recettes ordinaires)	3.000,00	10.507,00		
R18D.a. Dons - Amis Sablon - Collectes spéciales	3.000,00	8.007,00		
R18D.b. Dons Fonds Fondation Roi Baudouin		2.500,00		
R18E. Divers (recettes ordinaires)	3.500,00	4.320,00		
R18E.a. Revenus du presbytère	3.500,00	4.320,00		
R18E.b. Fonds de réserve				
R18E.c. Remboursements				
CHAPITRE II. RECETTES EXTRAORDINAIRES	56.276,73	62.063,47		
R19. Boni du compte de l'exercice précédent		35.838,47		
R20. Boni présumé de l'exercice précédent	56.276,73			
R21. Emprunts				
R22. Vente de biens, coupes extraordinaires, etc.				
R23. Remboursements de capitaux				
R24. Donation, legs				


 04/02/2019 - 319

	Budget 2018	Compte 2018	Montants rectifiés par l'Archevêché	Montants rectifiés par la Région
R25. Subsidés extraordinaires de la commune				
R26. Subsidés extraordinaires de la Région de Bruxelles-Capitale		26.225,00		
R27. Subsidés extraordinaires de l'Etat				
R28. Autres (recettes extraordinaires)				
R28A. Solde de subside ordinaire reçu dans les limites du compte				
R28B. Solde de subside extraord. reçu dans les limites du compte				
R28C. Indemnité d'assurance pour travaux extraordinaires				
R28D. Divers (recettes extraordinaires)				
RÉCAPITULATION - RECETTES				
Recettes ordinaires	56.809,92	83.895,84		
Recettes extraordinaires	56.276,73	62.063,47		
TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES	113.086,65	145.959,31		

[Handwritten signature]

[Handwritten signature]

Montants
rectifiés par
l'Archevêché

Montants
rectifiés par la
Région

Budget 2018
113.086,65
Compte 2018
114.888,57
32.594,79

DÉPENSES
CHAPITRE I. DÉPENSES RELATIVES À LA CÉLÉBRATION DU CULTE ARRÊTÉES
PAR L'ÉVÊQUE

Objets de consommation

D01. Pain d'autel	D01.	400,00	479,18	
D02. Vin	D02.	200,00		
D03. Cire, encens et chandelles	D03.	1.000,00	1.368,82	
D04. Huile pour lampes ardentes	D04.			
D05. Éclairage	D05.	8.000,00	6.344,42	
D06. Autres	D06.			
D06A. Combustible chauffage	D06A.	12.700,00	12.163,11	
D06A.a. Gaz Eglise	D06A.a.	8.000,00	7.582,24	
D06A.b. Gaz - Electricité Presbytère	D06A.b.	1.900,00	1.809,23	
D06A.c. Mazout Presbytère	D06A.c.	2.800,00	2.771,64	
D06B. Eau	D06B.	900,00	476,44	
D06B.a. Eau Eglise	D06B.a.	400,00		
D06B.b. Eau Presbytère	D06B.b.	500,00	476,44	
D06C. Divers (objets de consommation)	D06C.	2.500,00	90,85	
D06C.a. Maintenance chauffage	D06C.a.	2.500,00	90,85	
D06D. Divers (objets de consommation)	D06D.			
Entretien du mobilier				
D07. Entretien des ornements et vases sacrés	D07.			
D08. Entretien des meubles et ustensiles de l'église et de la sacristie	D08.			
D09. Blanchissage et raccommodage du linge	D09.	120,00		
D10. Nettoyement de l'église (produits)	D10.	1.000,00	231,72	
D11. Autres (entretien du mobilier)	D11.			
D11A. Matériel pour entretien de l'église	D11A.		95,34	
D11B. Divers (entretien du mobilier)	D11B.	4.000,00	11.344,91	
D11B.a. Décoration florale	D11B.a.	300,00	462,68	
D11B.b. Frais d'accueil	D11B.b.	600,00	3.559,87	
D11B.c. Autres frais nécessaires à la célébration du culte	D11B.c.	3.100,00	7.322,36	
Autres frais nécessaires à la célébration du culte				
D12. Achat d'ornements et vases sacrés ordinaires	D12.	200,00		
D13. Achat de meubles et ustensiles sacrés ordinaires	D13.	4.000,00		
D14. Achat de linge d'autel ordinaire	D14.			
D15. Achat de livres liturgiques ordinaires	D15.			

CHAPITRE II. DÉPENSES SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ÉVÊQUE ET DE LA
DÉPUTATION PERMANENTE

I. Dépenses ordinaires

Gages et traitements (montants bruts)

Budget 2018
78.066,65
Compte 2018
82.293,78
77.847,07

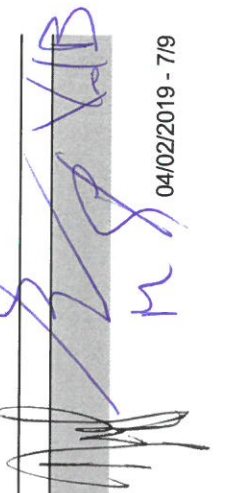
religiosoft

Fabrique d'église - Notre-Dame au Sablon (Bruxelles) - Ville de Bruxelles - Compte 2018

04/02/2019 - 5/9

	Budget 2018	Compte 2018	Montants rectifiés par l'Archévêché	Montants rectifiés par la Région
D16. Traitement brut du clerc				
D17. Traitement brut du sacristain				
D18. Traitement brut des chœurs	13.000,00	11.361,00		
D19. Traitement brut de l'organiste	9.000,00	5.170,00		
D20. Traitement brut du souffleur				
D21. Traitement des enfants de chœur				
D22. Traitement brut des sonneurs				
D23. Traitement brut du porte-croix				
D24. Traitement brut du bedeau				
D25. Traitement brut du suisse				
D26. Traitement d'autres employés		149,00		
Réparation et entretien				
D27. Entretien et réparation de l'église	16.000,00	42.200,39		
D28. Entretien et réparation de la sacristie				
D29. Entretien et réparation du cimetière				
D30. Entretien et réparation du presbytère	1.000,00	2.113,20		
D31. Entretien et réparation d'autres propriétés bâties				
D32. Entretien et réparation de l'orgue	1.800,00	1.473,34		
D33. Entretien et réparation des cloches	350,00	483,91		
D34. Entretien et réparation de l'horloge				
D35. Entretien et réparations autres				
D35A. Entretien et réparation des appareils de chauffage		7.755,16		
D35B. Entretien et réparation de l'extincteur		288,36		
D35C. Entretien de nettoyage		970,43		
D35D. Divers (réparations d'entretiens)				
Dépenses diverses				
D36. Supplément de traitement au curé				
D37. Supplément de traitement au vicaire				
D38. Indemnité au prêtre habitué ou auxiliaire				
D39. Honoraires des prédicateurs				
D40. Visites décanales				
D41. Remises allouées au trésorier		1.020,90		
D42. Remises allouées à l'Évêché				
D43. Acquit des anniversaires, messes et serv. religieux fondés				
D44. Intérêts des capitaux dus				
D45. Papiers, plumes, encres, registres de la fabrique, fournitures de bureau etc.	200,00	10,58		
D46. Frais de correspondance, ports de lettres, etc.	200,00	252,00		
D47. Contributions				
D48. Assurance contre l'incendie	4.200,00	3.559,78		

	Budget 2018	Compte 2018	Montants rectifiés par l'Archevêché	Montants rectifiés par la Région
D49. Fonds de réserve	32.217,52			
D50. Autres dépenses ordinaires				
D50A. Charges sociales				
D50B. Précompte professionnel versé				
D50C. Avantages sociaux bruts				
D50D. Assurance responsabilité civile		532,26		
D50E. Assurance loi				
D50F. Assurance R.C. objective				
D50G. Médecine du travail				
D50H. SABAM		68,00		
D50I. Divers (dépenses diverses)	0,50			
D50I.a. Leg	0,50			
D50J. Divers (dépenses diverses)	98,63	43,76		
D50J.a. Frais bancaires	98,63	43,76		
D50K. Divers (dépenses diverses)		395,00		
D50L. Divers (dépenses diverses)				
D50M. Divers (dépenses diverses)				
D50N. Divers (dépenses diverses)				
II. Dépenses extraordinaires		4.446,71		
D51. Déficit du compte de l'exercice précédent				
D52. Déficit présumé de l'exercice précédent				
D53. Placement de capitaux				
D54. Achat d'ornements, vases sacrés, linge, meubles et ustensiles, non compris au chapitre premier		609,24		
D55. Décoration et embellissement de l'église				
D56. Grosses réparations, construction de l'église				
D57. Grosses réparations du cimetière				
D58. Grosses réparations du presbytère				
D59. Grosses réparations d'autres propriétés bâties				
D60. Frais de procédure				
D61. Autres dépenses extraordinaires		3.837,47		
D62. Dépenses ordinaires relatives à un exercice antérieur				
D62A. Dépenses ordinaires relatives à un exercice antérieur				
D62B. Dépenses ordinaires relatives à un exercice antérieur				
D63. Dépenses extraordinaires relatives à un exercice antérieur				
D63A. Dépenses extraordinaires relatives à un exercice antérieur				
D63B. Dépenses extraordinaires relatives à un exercice antérieur				
RÉCAPITULATION - DÉPENSES				
Dépenses arrêtées par l'Évêque	35.020,00	32.594,79		
Dépenses soumises à l'approbation de l'Évêque et de la tutelle - ordinaires	78.066,65	77.847,07		



RÉCAPITULATION - DÉPENSES

Dépenses soumises à l'approbation de l'Évêque et de la tutelle - extraordinaires

4.446,71

TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES

113.086,65

114.888,57

[Handwritten signature]
[Handwritten signature]
[Handwritten signature]

	Budget 2018	Compte 2018	Montants rectifiés par l'Archevêché	Montants rectifiés par la Région
BALANCES				
TOTAL - RECETTES				
Recettes ordinaires totales (chapitre I)	56.809,92	83.895,84		
dont le supplément ordinaire (art. R17)	0,00	0,00		
Recettes extraordinaires totales (chapitre II)	56.276,73	62.063,47		
dont l'excédent de l'exercice précédent (art. R19)	56.276,73	35.838,47		
TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES	113.086,65	145.959,31		
TOTAL - DÉPENSES				
Dépenses ordinaires (chapitre I)	35.020,00	32.594,79		
Dépenses ordinaires (chapitre II-I)	78.066,65	77.847,07		
Dépenses extraordinaires (chapitre II-II)	0,00	4.446,71		
dont le déficit de l'exercice précédent (art. D51)	0,00	0,00		
TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES	113.086,65	114.888,57		
RÉSULTAT (excédent / mail)	0,00	31.070,74		

Document dressé et approuvé en séance du conseil de fabrique, le

Le trésorier



Xavier de Brouhoven de Bergeyck

Le président



Daniel van Steenberghe

Le secrétaire



Andrea Grisilla

Les membres



ÉGLISE NOTRE-DAME AU SABLON

RAPPORT DU TRÉSORIER SUR LES COMPTES DE 2018

RECETTES

11 Intérêts des fonds placés en d'autres valeurs : Cette recette est tombée à **0**, suivant la baisse des taux d'intérêts sur le carnet d'épargne à 0%.

15 Troncs et collectes : Cette recette (**57.648,92**) est la principale source de revenus de la fabrique d'église. Elle transite par l'AOP (Association des Œuvres paroissiales) et représente la quote-part des produits des troncs, collectes et services solennels destinée à la fabrique. Elle a augmenté sensiblement par rapport à 2017. Cette rubrique comprend également les produits des chaises, bancs et tribunes (R14) ainsi que les droits de la fabrique dans les inhumations, les services funèbres et les mariages (R16).

16 Droits de la fabrique dans les inhumations, les services funèbres et les mariages : est compris dans le total de la rubrique R15.

18 C) a) Location concerts : Cette recette de **11.000** est en nette hausse par rapport à 2017 (6.500), vu la hausse du nombre de concerts.

18 D) a) Dons : il y a eu **5.007** de plus en dons que prévu.

18 D) b) Dons Fondation Roi Baudouin : un don de **2.500** a été fait par la FRB pour couvrir les frais d'organisation de l'évènement culturel autour du tableau d'Abraham Janssens, le 10 septembre 2018

18 E) a) Revenus du presbytère : Cette recette (**4.320**) représente la participation aux charges du presbytère (120 par mois par personne) par ses occupants (Abbé Rosas, Abbé Mirindi et Marie-Thérèse Daniels).

19 Boni du compte de 2017 : Cela correspond à l'excédent des comptes de 2017 (**35.836,47**).

26 Subsides extraordinaires de la Région de Bruxelles-Capitale : intervention de la Région pour la restauration du chœur pour un montant de **26.225** (repris sous D27)

Total général des recettes : Si on déduit de ce total (114.888,57) le reliquat des comptes de 2017 précité (35.836,47), on obtient le total des recettes du livre-journal de 2018 : **79.052,10**.

XJB

DÉPENSES

5 Éclairage église : Cette dépense (**6.344,42**) est en baisse par rapport à 2017, grâce à l'installation de LED et malgré le fait que la Fabrique d'église prend désormais à sa charge l'éclairage des vitraux.

6 C) Divers (objets de consommation) : Ce poste (**90,85**) budgété à 2.500 a principalement été repris sous la rubrique D11Bc pour l'impression des carnets de messe.

11 B) b) Frais d'accueil : Ce poste (**3.559,87**) couvre principalement les frais d'impression et de papier pour les feuillets d'accueil distribués (désormais en 8 langues) aux touristes à l'entrée de l'église. Ce poste est en augmentation, mais est reflété dans l'augmentation des recettes provenant des troncs (R15).

11 B) c) Autres frais nécessaires à la célébration du culte : Cette dépense (**7.322,36**) concerne l'impression des carnets de messe et son augmentation se reflète clairement dans l'augmentation des recettes des dons et collectes (R15).

13 Achat de meubles et ustensiles sacrés ordinaires : Ce poste budgété à 4.000 pour l'achat de chaises n'a finalement pas été utilisé, vu que les objets souhaités n'ont pas été trouvés.

19 Organistes : Ce poste (**5.170**) est en légère baisse par rapport à 2017, car une partie des traitements pour 2018 apparaîtra dans les comptes de 2019.

26 Traitement d'autres employés Ce poste (**149**) n'avait pas été budgété et correspond à la surveillance lors de concerts le soir.

27 Entretien et réparation de l'église : Ce poste de **42.200,39** comprend les frais usuels et quelques frais exceptionnels :

- **21.010,50** à l'IRPA pour la restauration du chœur (dont les subsides alloués par la Région sont repris sous la rubrique R26) ;
- **11.771,50** à l'IRPA pour le traitement des écoinçons et des éléments architecturaux du chœur de l'église (dont les subsides alloués par la Région sont repris sous la rubrique R26) ;
- **2.563,30** à Euroserrures pour l'installation de serrures suite au cambriolage du 14 avril 2018.
- **1.645,50** à Sophie Mortier pour la restauration du tableau d'Abraham Janssens, mais qui a été remboursé en 2019, car ce poste est pris en charge par la Fondation Roi Baudouin.

30 Entretien et réparation du presbytère : ce poste (**2.113,20**) reprend l'installation d'un boiler électrique.

35 A) Entretien et réparation des appareils de chauffage : Ce poste (**7.755,16**) reprend les réparations à la chaudière, suite aux pannes successives.

35 C) Entreprise de nettoyage : Ce poste est nouveau et concerne le nettoyage des tapis à l'accueil, dans l'entrée de l'église.

X13

41 Remises allouées au trésorier : Ce poste **(1.020,90)** est nouveau.

50 D) Assurance responsabilité civile : Ce poste **(532,26)** avait été budgété sous la rubrique D48.

50 K) Divers : Ce poste **(395)** est nouveau et couvre les frais d'abonnement de ReligioSoft.

61 Autres dépenses extraordinaires : Ce poste **(3.837,47)** reprend les dépenses relatives à l'organisation du concert d'orgue « Paul Claudel » le 29 septembre 2018.

Total général des dépenses : Ce total correspond au total des dépenses du livre-journal de 2018 : **114.888,57**.

EXCÉDENT

Grâce à la nette augmentation des recettes des troncs et collectes, les comptes de 2018 font apparaître un **excédent de 35.838,47**.

Cet excédent correspond au solde des deux comptes bancaires de la fabrique :

- solde du compte à vue au 31/12/2018 : 7.997,91
- solde du compte d'épargne au 31/12/2018 : 23.372,83
- total des mouvements 2019 relatifs à 2018 : 0,00

Bruxelles, le 29 janvier 2019



Xavier de Brouhoven de Bergeyck
trésorier

